

## COMITE CONSULTATIF DES USAGERS DU PORT DE LA TURBALLE

### Compte rendu de la réunion du 02 novembre 2016

La réunion du comité consultatif des usagers du port de La Turballe a eu lieu le mercredi 02 novembre 2016 à 10h30 dans la salle de réunion de la criée sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan technique et financier 2016
2. Point sur les travaux en cours
3. Propositions de barème 2017
4. Questions diverses

Seuls les représentant de la mairie et de la coopérative maritime étaient présents. M. PITTARD était excusé.

#### 1. Bilan technique et financier 2016

M. Palladin dresse le bilan de l'activité de la Saeml en général et de La Turballe en particulier arrêté au 30 septembre 2016.

L'année 2016 s'annonce dans la même veine que 2015.

En ce qui concerne les débarquements de sardines, les chiffres sont stables par rapport à 2015 mais il faudra revoir un point pour la prochaine campagne. En effet, le principe de fonctionnement mis en place depuis 3 ans ne prévoyait que des débarquements à La Turballe et donc un prélèvement de toute la REPP pour le port afin de financer la commercialisation des produits.

En 2016, certains débarquements ont eu lieu au Sables, obligeant la Crie à reverser la plus grande partie de la REPP au port de débarquement et donc à perdre de l'argent sur ces débarquements.

Pour 2017, il conviendra de mettre en place une procédure pour rectifier ce point et faire en sorte que le montant de la REPP soit bien conservé à La Turballe.

#### 2. Point sur les investissements

M. PALLADIN fait un point sur l'ensemble des investissements réalisés ou en cours dont :

##### *Dragage du Port*

Les travaux seront achevés à la fin du mois de juin avec le remblai de la zone de stockage et sa mise à disposition pour la construction du hangar du port dont la construction doit débuter d'ici la fin de l'année.

## *Hangar Garlahy*

Les appels d'offres sont en cours de dépouillement pour un début des travaux fin 2017, début 2018.

A ce sujet, M. Murienne souhaiterait qu'un emplacement puisse être prévu pour le stationnement du camion enrouleur qu'il souhaiterait mettre en accès libre aux pêcheurs.

Ce n'était pas prévu dans le PC. A discuter.

## *Réfection ponton Plaisance*

Une équipe de plongeur est à l'œuvre sur le port afin de déterminer la situation exacte d'un certain nombre de pieux pour valider la faisabilité d'un renforcement par chemisage.

Rendu attendu début 2017.

### **3. Proposition de barème 2017**

Le projet de barème 2017 pour le port de La Turballe n'appelle aucune observation de la part du comité.

### **4. Points divers**

#### *Garlahy 2020 – Projet d'aménagement évolutif du port*

L'étude a abouti à la proposition d'un certain nombre de scénarii qui doivent être finalisés en comité de pilotage avant de pouvoir faire l'objet de consultation avec les usagers. Date prévue 1 T 2017.

#### *Base de maintenance éolienne*

Une réunion technique s'est tenu, sous l'égide de la Saeml, il y 15 jours entre EDF et les pêcheurs désignés par leurs pairs afin de trouver une solution à la sécurité de la navigation dans l'avant-port et aux contraintes de débarquement le long du quai des espagnols.

Les parties en présence ont convenu de se revoir pour étudier les conditions de partage de l'usage du troisième emplacement dans une phase transitoire.

#### *Projet Eclairage public à LED*

Le projet doit être revu avec une participation possible de l'Ademe car le FEAMP ne financera pas ce type de projet.

#### *Valpêche*

Le projet ne se fera pas à La Turballe. Un autre site d'implantation est en cours de validation.

# LOIRE-ATLANTIQUE

## pêche et plaisance

Le financement coté Saeml a été validé par le comité d'engagement sous réserve d'intervention du FEAMP à hauteur de 70 %.

### *Nettoyage du port*

Suite à une mise en cause de l'aspect du port pour la fête de la Ste Anne, M. LE RAY confirme qu'un nettoyage complet du port a bien été réalisé à cette occasion contrairement aux assertions de certains riverains.

### *Schéma de circulation sur le port*

En liaison avec le musée de la pêche, l'OT, la mairie et la coopérative, une nouvelle signalétique au sol et sur panneau va être mise en place sur le port.

Le principe est de canaliser les visiteurs (obligatoirement encadré pour les groupes) sur des zones de moindres dangers et d'interdire l'accès aux zones les plus accidentogènes du port.

### *Collecteur eaux noires*

A la demande de Mme PITHOIS sur la possibilité que le port se dote d'un système de pompage des eaux noires à terme, M. Palladin lui indique que le ratio coût / bénéfice pour le port de ce type d'équipement est loin d'être favorable.

En revanche, afin de faciliter l'obtention du label pavillon bleu pour les plages de la ville, le port peut mettre à la disposition de la mairie les résultats des analyses d'eau faite dans le port durant l'été par les services de l'état qui n'ont jamais révélé de trace de contamination bactérienne.

### *Règlement intérieur (rajout non discuté en réunion)*

L'article 9, relatif à la gestion de la liste d'attente, a fait l'objet de l'ajout d'une précision :

« Les demandes d'inscription faites après le 30 septembre seront exonérées de la taxe de renouvellement pour l'année suivante. »

Ceci afin d'en clarifier l'application et d'éviter une double facturation pour les inscriptions tardives.

La réunion s'est achevée à 12h00.